



**ASSOCIATION MAISON DE L'EMPLOI
ET DE L'ENTREPRISE**
55 Rue Michel Texier
17413 ST JEAN D'ANGELY



RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 Décembre 2008

Gérard BASSANT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Christophe LANGLET
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Stéphane GRANDET
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

72 bis, rue Saint-Palais
17100 Saintes

Tél. : 05 46 92 00 11

Fax : 05 46 92 21 85

e-mail :

contact@cabinet-bassant.fr

Service Social

Tél. 0800 300 002

Fax : 05 59 30 08 88

9 Avenue du Lycée

17800 PONS

Tél. : 05 46 90 63 17

Fax : 05 46 96 17 80



RAPPORT GENERAL

Association Maison de l'Emploi et de l'Entreprise des Vals de Saintonge
 55 Rue Michel Texier
 17413 Saint Jean d'Angely

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Maison de l'Emploi et de l'entreprise des Vals de Saintonge tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

D) OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Gérard BASSANT
 Expert-Comptable
 Commissaire aux Comptes

Christophe LANGLET
 Expert-Comptable
 Commissaire aux Comptes

Stéphane GRANDET
 Expert-Comptable
 Commissaire aux Comptes

72 bis, rue Saint-Palais
 17100 Saintes
 Tél. : 05 46 92 00 11
 Fax : 05 46 92 21 85
 e-mail :

contact@cabinet-bassant.fr
 Service Social
 Tél. 0800 300 002
 Fax : 05 59 30 08 88

9 Avenue du Lycée
 17800 PONS
 Tél. : 05 46 90 63 17
 Fax : 05 46 96 17 80

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II) JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III) VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

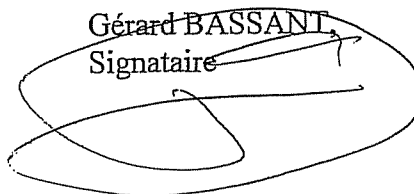
Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

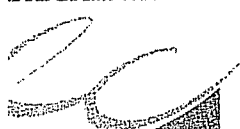
Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à SAINTES,
Le 20 mai 2009

Cabinet BASSANT-LANGLET & associés,

Gérard BASSANT,
Signataire

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, is written over the printed name and title of the signatory.



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

Association Maison de l'Emploi et de l'Entreprise des Vals de Saintonge
55 Rue Michel Texier
17413 Saint Jean d'Angely

Gérard BASSANT

Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Christophe LANGLET

Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Stéphane GRANDET

Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article R 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions prévues à l'article L. 612-5 du Code de Commerce et conclues au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2008.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

72 bis, rue Saint-Pallais
17100 Saintes
Tél. : 05 46 92 00 11
Fax : 05 46 92 21 85
e-mail :

contact@cabinet-bassant.fr
Service Social
Tél. 0800 300 002
Fax : 05 59 30 08 88

9 Avenue du Lycée
17800 PONS
Tél. : 05 46 90 63 17
Fax : 05 46 96 17 80

A - CONVENTIONS NOUVELLES

I § - Subventions publiques reçues et à recevoir

Au titre des conventions conclues par la Maison de l'Emploi Vals de Saintonge, l'association a comptabilisé les subventions d'exploitation suivantes :

- **Convention pluriannuelle avec le ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement**

Subvention 2008 : 168.815 Euros dont 84.408 Euros (50%) en produit à recevoir

- **Convention financière avec le Syndicat mixte du Pays des Vals de Saintonge**

Subvention 2008 : 35.000 Euros

- **Convention pour la promotion économique du territoire de la Communauté de communes du Pays Savinois**

Subvention 2008 : 2.000 Euros

B - POURSUITE DES CONVENTIONS ANCIENNES

Par ailleurs, en application de l'article L. 612-5 du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

I § - Convention de mise à disposition des locaux

Personnes concernées Pays des Vals de Saintonge

Objet : Cette convention a pris effet à compter du 1^{er} mai 2007.

Le Pays Vals de Saintonge s'engage à mettre à disposition de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise, dans les locaux situés 55 rue Michel Texier à Saint Jean d'Angely, des locaux d'une superficie de 8,79 m² au 1^{er} étage.

Le loyer annuel est fixé à 879 Euros HT et est révisable annuellement.

Pour le premier exercice, le preneur versera également au bailleur des charges locatives fixées forfaitairement à 10% du montant du loyer annuel.

Par avenant prenant effet à compter du 1^{er} janvier 2008, la surface des locaux pris à bail augmente de 101,93 m². Le présent est accepté moyennant un loyer annuel de 100 Euros par mètre carré.

Le loyer pris en charge au titre de 2008 par l'association s'élève à 11.483 Euros.

II § - Convention de mise à disposition de personnel

Personnes concernées Le département de la Charente-Maritime, représenté par le Président du Conseil Général

Objet : Par cette convention, Monsieur Bruno Depierrois assistant socio-éducatif, est mis à disposition de la Maison de l'Emploi à compter du 1^{er} mai 2007 pour exercer les fonctions de prospecteur TPE. Cette mise à disposition est prononcée pour une durée de trois ans.

La Maison de l'Emploi assurera le remboursement au Conseil Général de la rémunération et des charges patronales.

Les salaires et charges sociales de M. Depierrois remboursés au Conseil Général s'élèvent à 44.427 Euros.

III § - Convention de mise à disposition de personnel

Personnes concernées Le Syndicat Mixte du Pays des Vals de Saintonge

Objet : Par cette convention, Madame Millasseau est mise à disposition gratuitement par le Pays auprès de la Maison de l'Emploi pendant une durée de trois ans.

En conséquence, le montant de la rémunération et des charges sociales versé par le Pays n'est pas remboursé par la Maison de l'Emploi. Cette dernière ne verse aucun complément de rémunération à Mme Millasseau sous réserve du remboursement des frais de déplacement.

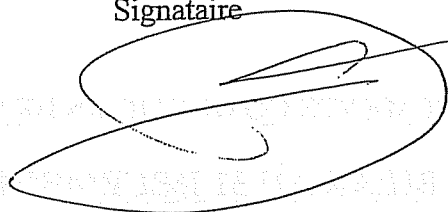
Sur l'exercice 2008, aucun montant n'a été pris en charge par l'association au titre de cette convention.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à SAINTES, le 20 mai 2009

Cabinet BASSANT-LANGLET & associés,

Gérard BASSANT,
Signataire

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'G' followed by a horizontal line and a loop, enclosed within a large, hand-drawn oval.

AGECO SAINTONGE
2, rue Gambetta
B.P. 101
17416 Saint-Jean-d'Angély cedex

Tél. 05 46 32 36 00
Fax 05 46 32 49 53

e-mail : contactageco@fimecobti.com
site : www.fimecobti.com

Pascal FERRON
Jean-Claude FERRON
Philippe LERONDE
Claude BOREL
Corinne VALLETEAU
Jacques LARIVIERE
Jean-Pierre MOREAU
Bernard LAFON
Valérie DUGAST
Patrice BAUDRY

Experts-comptables diplômés
Commissaires aux comptes

DOCUMENTS COMPTABLES DE SYNTHESE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

ASSOCIATION MAISON DE L'EMPLOI

55, rue Michel Texier

17400 SAINT JEAN D'ANGELY



ATTESTATION
d'expert comptable

010 6713

DETAIL BILAN ACTIF

SECTION : 0000000001 MAISON DE L'EMPLOI

ACTIF	01/01/2008 au 31/12/2008		Durée : 12 Mois	Ex.2007-10 Mois
	BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)				
208000 Autres immob.incorporell	2 345,30			
280800 Autres immob.incorporelle		2 046,41		
TOTAL	2 345,30	2 046,41	298,89	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
218200 Materiel de transport	22 257,00			
218300 Mat de bur et mat Inform.	14 823,33			
281820 Amort. materiel transport		9 477,76		
281830 Amort. mat bureau & Infor		4 520,31		
TOTAL	37 080,33	13 998,07	23 082,26	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES :				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
275000 Depots et cautionn.verses	100,00			
TOTAL	100,00		100,00	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	39 525,63	16 044,48	23 481,15	
STOCKS ET EN-COURS :				
CREANCES :				
AUTRES CREANCES				
437001 Assedic	977,00			
437002 Tailbout	1 629,40			
468700 Produits a recevoir	114 007,50			
TOTAL	116 613,90		116 613,90	
DISPONIBILITES				
512100 Banque populaire	4 740,97			
TOTAL	4 740,97		4 740,97	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000 Charges constatees d'avce	902,90			
TOTAL	902,90		902,90	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	122 257,77		122 257,77	
TOTAL ACTIF	161 783,40	16 044,48	145 738,92	

010 6713

DETAIL BILAN PASSIF AVANT REPARTITION

SECTION : 0000000001

MAISON DE L'EMPLOI

PASSIF	01/01/2008 au 31/12/2008	01/03/2007 au 31/12/2007
	Durée : 12 Mois	Durée : 10 Mois
RESERVES :		
AUTRES RESERVES		
106800 Reserve facultative	5 798,95	
TOTAL	5 798,95	
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENT OU DEFICIT)	-2 801,13	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS		
131000 Subvention d'investisseme	4 132,00	
139100 Quote part subv investiss	-1 685,80	
TOTAL	2 446,20	
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	5 444,02	
EMPRUNTS DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (1)		
518600 Interets courus a payer	221,81	
519000 Compte avance dailly	108 030,00	
TOTAL	108 251,81	
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		
401000 Fournisseurs	3 583,55	
408000 Fourn.factures non parv	2 243,52	
TOTAL	5 827,07	
DETTE FISCALES ET SOCIALES		
421000 Personnel remunerat.dues	0,02	
428200 Dettes prov.pr cges a pay	2 420,00	
431000 Urssaf	6 729,41	
437005 Tailbout prevoyance	154,49	
437006 Mutuelle de poitiers	0,58	
437007 Uniformation	321,43	
437300 Caisse retraite & prevoy.	1 636,00	
437400 Cais. all.chomage assedic	977,00	
438200 Charges soc/cges a payer	1 297,41	
448600 Autres charges a payer	2 332,36	
TOTAL	15 868,70	
AUTRES DETTES		
468000 Div.chges a pay&pts a rec	69 427,27	
TOTAL	69 427,27	
TOTAL DETTES	199 374,85	
TOTAL PASSIF	204 818,87	
(1) DONT CONCOURS BANCAIRES ET SOLDES CREDITEURS DE BANQUES		



010 6713

DETAIL BILAN PASSIF AVANT REPARTITION

SECTION : 0000000001 MAISON DE L'EMPLOI

PASSIF	01/01/2008 au 31/12/2008	01/03/2007 au 31/12/2007
	Durée : 12 Mois	Durée : 10 Mois
518600 Interets courus a payer	221,81	
519000 Compte avance dailly	108 030,00	
TOTAL	108 251,81	



010 6713

DETAIL COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE EN LISTE

SECTION : 0000000001 MAISON DE L'EMPLOI

RUBRIQUES	01/01/2008 au 31/12/2008 Durée : 12 Mois		01/03/2007 au 31/12/2007 Durée : 10 Mois			
		% CLASSE	% CA		% CLASSE	% CA
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :						
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES						
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION						
741000 Subventions expl etat	168 815,00	86,21				
744000 Pays vals de saintonge	25 000,00	12,77				
745000 Subv. communaute communes	2 000,00	1,02				
TOTAL	195 815,00					
AUTRES PRODUITS						
758000 Pdts div.gestion courante	3,76	3,80				
772000 Pdts exerc.anterieurs	95,22	96,20				
TOTAL	98,98					
TOTAL I	195 913,98					
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :						
AUTRES ACHATS & CHARGES EXT. (*)						
604300 Prestations cons.general	44 427,27	48,82				
604400 Prestations cbe	6 000,00	6,59				
604500 Prestations ica	116,00	0,13				
606200 Achats carburant	1 848,65	2,03				
606300 Fourn.ent.r.&petit equipt	27,74	0,03				
606400 Fournitures administrat.	505,01	0,55				
606800 Autres mat.et fournitures	860,46	0,95				
613000 Locations	228,10	0,25				
613200 Locations immobilieres	11 573,84	12,72				
615000 Entretien et reparations	154,91	0,17				
616000 Primes d'assurance	521,99	0,57				
617000 Etudes et recherches	1 470,61	1,62				
618000 Divers	68,00	0,07				
618100 Documentation generale	483,51	0,53				
618300 Documentation technique	37,08	0,04				
622600 Honoraires consultant	5 382,00	5,91				
622610 Honoraires comptables	3 286,61	3,61				
622620 Honoraires com.auxcomptes	1 857,80	2,04				
623000 Pub.public.relations publ	992,68	1,09				
623600 Catalogues et imprimes	1 872,75	2,06				
623800 Divers pourb.dons courant	100,00	0,11				
625100 Voyages et deplacements	1 323,46	1,45				
625700 Receptions	2 114,18	2,32				
626000 Frs postaux&frs telecomm.	4 510,43	4,96				
627000 Services bancaires et ass	153,81	0,17				
628100 Cot.liees activite econom	1 077,59	1,18				
TOTAL	90 994,48					
IMPOTS,TAXES & VERSMTS ASSIMILES						
633300 Part.empl.form.prof.cont.	321,43	12,11				
635800 Taxe sur les salaires	2 332,36	87,89				



010 6713

DETAIL COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE EN LISTE

SECTION : 0000000001 MAISON DE L'EMPLOI

RUBRIQUES	01/01/2008 au 31/12/2008 Durée : 12 Mois		01/03/2007 au 31/12/2007 Durée : 10 Mois			
		% CLASSE	% CA		% CLASSE	% CA
TOTAL	2 653,79					
SALAIRES ET TRAITEMENTS						
641000 Remunerations du personn	62 028,36	96,80				
641200 Conges payes	2 050,01	3,20				
TOTAL	64 078,37					
CHARGES SOCIALES						
645100 Cotisations urssaf	18 594,02	66,62				
645200 Cotisations aux mutuelles	853,92	3,06				
645300 Cot.calses ret&prevoyanc	3 908,40	14,00				
645400 Cotisations aux assedic	2 558,62	9,17				
645600 Cotisations retraite prev	769,49	2,76				
647000 Autres charges sociales	1 131,28	4,05				
647500 Medecine travail pharm.	94,04	0,34				
TOTAL	27 909,77					
SUR IMMO:DOTATIONS AUX AMORT.						
681110 Immobilisations incorpor.	1 908,40	14,94				
681120 Immobilisations corporel	10 863,70	85,06				
TOTAL	12 772,10					
AUTRES CHARGES						
658000 Charges div.gest.courante	7,22	100,00				
TOTAL	7,22					
TOTAL II	198 415,73					
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-2 501,75					
PRODUITS FINANCIERS :						
AUTRES INTERETS & PROD. ASSIM. (3)						
768000 Autres produits financier	79,82	100,00				
TOTAL	79,82					
TOTAL V	79,82					
CHARGES FINANCIERES :						
INTERETS & CHARGES ASSIMILEES (4)						
661000 Charges d'interets dailly	1 171,00	58,26				
661800 Interets autres dettes	839,00	41,74				
TOTAL	2 010,00					
TOTAL VI	2 010,00					



DETAIL COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE EN LISTE

SECTION : 0000000001 MAISON DE L'EMPLOI

RUBRIQUES	01/01/2008 au 31/12/2008 Durée : 12 Mois			01/03/2007 au 31/12/2007 Durée : 10 Mois		
		% CLASSE	% CA		% CLASSE	% CA
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-1 930,18					
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-4 431,93					
PRODUITS EXCEPTIONNELS :						
SUR OPERATIONS EN CAPITAL						
777000 Quote-p.subv.inv.res.exer	1 630,80	100,00				
TOTAL	1 630,80					
TOTAL VII	1 630,80					
CHARGES EXCEPTIONNELLES :						
TOTAL VIII						
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 630,80					
TOTAL DES PRODUITS	197 624,60					
TOTAL DES CHARGES	200 425,73					
EXCEDENT OU DEFICIT	-2 801,13					
*Y COMPRIS :						
(1) DONT PRODUITS AFFERENTS A DES EXERCICES ANTERIEURS						
772000 Pdis exerc.anterieurs	95,22	100,00				
TOTAL	95,22					

